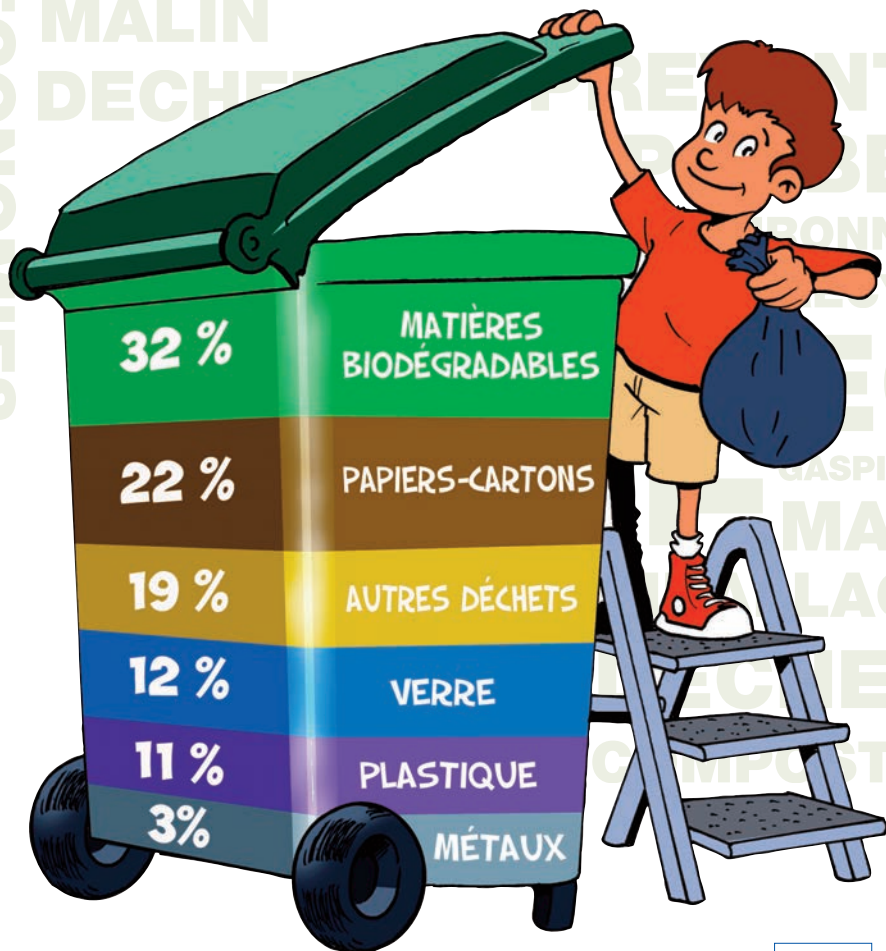


GUIDE DE LA PREVENTION DES DECHETS





Dominique PECQUET
Président du SMITOM du Santerre

EDITO

Créé en 2002, le SMITOM du Santerre est un syndicat mixte intercommunal pour le traitement des déchets ménagers. Au 1^{er} janvier 2015, il représente près de 100 000 habitants répartis sur 7 EPCI à l'est du département de la Somme : la Communauté de Communes de la Haute Somme, la Communauté de Communes de Haute Picardie, la Communauté de Communes du Pays Hamois, la Communauté de Communes du Pays Neslois, la Communauté de Communes du Santerre, la Communauté de Communes du Grand Roye, la Communauté de Communes Avre Luce Moreuil.

Une convention nous lie aux Communautés de Communes du Val du Noye et du canton de Montdidier pour l'animation de leurs programmes de prévention des déchets.

Le SMITOM traite et/ou valorise, annuellement, plus de 32 000 tonnes de déchets. Depuis 2011, le syndicat mixte s'est lancé dans un programme ambitieux de réduction des déchets impulsé par la loi du "Grenelle II de l'environnement" qui prévoit une réduction de 7 % en 5 ans. Ce programme, cofinancé par l'ADEME (Agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie) et aidé par le Conseil départemental de la Somme, prévoit des actions qui sont regroupées en 5 thématiques principales.

Dans ce guide, nous avons voulu qu'à chaque moment de votre journée vous puissiez faire, par des gestes simples et du bon sens, que le contenu de votre poubelle diminue.

Les animateurs de la prévention du SMITOM sont à votre disposition pour vous aider et vous renseigner. Que vous soyez élu, dirigeant d'association, chef d'entreprise, particulier, jeunes ou adultes, vous pouvez vous mobiliser pour réduire les déchets que nous allons laisser aux prochaines générations.

D'après un sondage réalisé en 2012 par l'institut IPSOS à la demande du Conseil départemental de la Somme, il semble que les Samariens aient une bonne prédisposition pour aller plus loin en matière de réduction des déchets. Ils sont par ailleurs en attente d'informations pour pouvoir faire mieux. Environ trois quarts d'entre eux estiment qu'ils seraient incités à réduire leur quantité de déchets s'ils étaient mieux informés sur la manière de le faire ou encore sur le lien entre "réduction des déchets" et augmentation du pouvoir d'achat.

Nous sommes certains que vous trouverez dans ce guide des astuces qui vous faciliteront la vie quotidienne et sachez que la réduction de vos déchets s'accompagne souvent d'un gain financier.

Alors, comme le dit notre slogan : **AGIR C'EST REDUIRE !**

SOMMAIRE

- 4 ÊTRE ÉCO-CONSOMMATEUR
- 5 A L'ÉCOLE
- 6 DANS LES MAGASINS
- 7 LES WEEK-ENDS ET LES VACANCES
- 8 DANS LA MAISON
- 9 DANS LA CUISINE
- 10 AU TRAVAIL
- 11 LE BRICOLAGE, L'ATELIER
- 12 DANS LE JARDIN
- 13 LE COMPOSTAGE ET LOMBRICOMPOSTAGE
- 14 LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE
- 15 STOP PUB

ÊTRE

ÉCO-CONSOMMATEUR

En tant que consommateur, nous avons des droits, mais nous avons aussi des responsabilités. Nous pouvons changer les choses en termes de production de déchets en consommant moins et mieux. Vous avez la possibilité de choisir d'adopter de nombreux gestes simples pour produire moins de déchets et bien gérer ceux qui restent et devenir éco-consommateur. Par les gestes quotidiens que nous vous proposons dans ce guide, vous pouvez contribuer à la prévention des déchets.

La prévention des déchets consiste à éviter, retarder ou réduire la production de déchets et en limiter la nocivité. La prévention concerne toutes les actions avant la collecte et permet de réduire la quantité de déchets collectés et traités par votre collectivité.

Pour une bonne utilisation des écolabels



Écolabel européen



Norme française
respectant l'environnement



Agriculture biologique



Produit utilisant
des matières recyclées
à 65 %



Papier issu d'un programme
de gestion écologique
des forêts

Adresses internet utiles !

www.ademe.fr

www.ecologie.gouv.fr

www.reduisonsnosdechets.fr

www.ressourcerie.fr

www.stoppub.fr

www.co-recyclage.com

www.miam-miam.com

www.smitomdusanterre.com

www.planete-eau.org

www.lesagencesdeleau.fr

À L'ÉCOLE

Le "gaspi" à l'école et à la cantine, ça suffit ! Réduisons notre consommation de papier, de fournitures et de nourriture, pour moins de déchets et plus d'économies !

- ✓ J'imprime ou j'écris des deux côtés de la feuille (recto verso).
- ✓ Je n'imprime des documents que si c'est nécessaire.
- ✓ J'utilise comme brouillon des feuilles imprimées d'un seul côté.
- ✓ Je ferme la lumière en sortant des classes ou des toilettes.
- ✓ J'achète des fournitures durables et éco-labellisées et je réutilise les fournitures qui peuvent l'être d'une année sur l'autre (trousses, stylos...).
- ✓ Je donne la préférence au stylo à plume, au stylo-bille et porte-mine rechargeables et je bannis les mini-objets (surligneurs, scotch, correcteurs) qui produisent plus de déchets et sont plus chers.
- ✓ Je choisis les feutres et marqueurs à base d'eau et les colles sans solvants.
- ✓ Pour mon goûter, j'utilise une boîte à goûter qui permet d'éviter les biscuits suremballés et je me prépare une boisson à base de sirop dans une gourde.
- ✓ A la cantine, je prends ce que j'aime le plus et en quantité raisonnable pour ne pas jeter à la fin du repas. De même pour le pain.



A SAVOIR

- Les restes de repas dans les cantines représentent plus de 100 g par élève et par repas.
- La cantine d'un collège de 300 demi-pensionnaires produit plus de 30 kg de déchets par jour de classe.

DANS LES MAGASINS

Le choix de vos produits fera le contenu de vos poubelles, soyez vigilants et faites en plus des économies !



- ✓ Je choisis des produits éco-labellisés.
- ✓ J'utilise un sac cabas, une caisse pliable ou un cabas à roulettes pour mettre mes achats.
- ✓ J'achète en grand conditionnement car c'est moins cher et il y a moins d'emballage.
- ✓ Je privilégie les emballages en verre, métal ou carton plutôt que le plastique car ils sont recyclables.
- ✓ J'achète des produits éco-conçus (moins d'emballage et fabrication plus écologique), il y en a de plus en plus dans tous les rayons.
- ✓ Je prends mes produits à la coupe (viande, poissons, charcuterie, fromage) et en vrac (fruits, légumes).
- ✓ Je préfère les produits réutilisables aux produits jetables (serpillière).
- ✓ J'achète des lessives et produits d'entretien en écorecharges ou concentrés.
- ✓ J'achète des produits locaux et/ou bio (Amap, producteurs et commerçants locaux), ils ont moins d'impact sur l'environnement.

A SAVOIR

En achetant des produits moins emballés, concentrés, en grand conditionnement, j'économise 400 à 500 € par an et je réduis mes déchets de plus de 26 kg par an.

WEEK-ENDS & VACANCES

Pas de pause pour les déchets, je peux profiter de mon temps libre pour être éco-responsable.

- ✓ Je prépare des repas et des goûters pauvres en déchets (carton, plastique, etc.).
- ✓ Je loue ou j'emprunte l'outillage, les livres, les jouets, les CD ou DVD.
- ✓ Je profite d'avoir du temps pour trier mes vieux vêtements et objets pour les donner à des associations caritatives.
- ✓ J'utilise des piles rechargeables.
- ✓ Pour le pique-nique, j'utilise de la vaisselle réutilisable.
- ✓ J'offre des cadeaux dématérialisés (places de cinéma, bons d'achat...).
- ✓ Je prends le temps de regarder les sites spécialisés et de faire les vide-greniers car j'achète d'occasion.

- ✓ Je fais des activités manuelles et je donne une seconde vie à certains meubles ou objets.

A SAVOIR

- Pour 1 pile rechargeable utilisée, on économise 15 piles classiques.
- Plus de 10 kg de vêtements par an et par habitant sont jetés à la poubelle.
- En France, chaque année, 2 milliards de gobelets en plastique sont jetés.



DANS LA MAISON

Stop aux déchets superflus qui coûtent cher !
La maison en est remplie. Changeons nos habitudes
pour en mettre moins dans la poubelle et plus dans
notre porte-monnaie.



- ✓ J'utilise des produits d'entretien éco-labellisés ou concentrés ou malins (vinaigre blanc, savon noir...).
- ✓ Je bois l'eau du robinet que je laisse décanter dans une carafe au réfrigérateur.
- ✓ Je préfère un rasoir mécanique ou électrique plutôt que jetable.
- ✓ J'utilise un gant de toilette plutôt que des lingettes jetables.
- ✓ Pour les bébés, j'utilise des couches lavables, elles sont moins chères (750 € au lieu de 1 400 €) et produisent moins de déchets (10 à 15 kg au lieu d'une tonne), de la naissance jusqu'au jour où l'enfant est propre.
- ✓ J'appose un "Stop Pub" sur ma boîte aux lettres et je continue de recevoir les informations des collectivités.
- ✓ Je fais des cadeaux dématérialisés (place de cinéma, bons d'achat...), ils sont moins producteurs de déchets.
- ✓ Je donne ou je vends au lieu de jeter (les jouets, les habits, les objets divers...). Il existe des associations et des sites Internet pour donner une nouvelle vie à tous ces objets.

A SAVOIR

L'eau du robinet est 100 fois moins chère que l'eau en bouteille et réduit de 12 kg par an vos déchets. Chaque année, 40 millions de jouets sont jetés.

DANS LA CUISINE

Rien de tel qu'un plat fait "maison" ! C'est plus économique qu'un plat acheté "tout préparé", c'est meilleur et nous générons moins de déchets !

- ✓ Je prépare moi-même les repas pour la famille avec des produits frais.
- ✓ Je trie mes déchets fermentescibles pour en faire du compost car ils représentent 30 % de ma poubelle.
- ✓ Je fais mes yaourts et mes gâteaux moi-même et je prépare le goûter des enfants.
- ✓ Je cuisine les restes ou je les congèle, il existe des dizaines de recettes accessibles sur Internet.
- ✓ Je fais une liste de produits à acheter et je surveille les dates limites de consommation dans mes placards et dans le réfrigérateur.

A SAVOIR

Préparer soi-même les repas à partir de produits frais et cuisiner les restes permet de réduire de plus de 20 kg par an ses déchets.



AU BUREAU

Réduire sa production de déchets, ça se fait aussi au bureau. Nous y passons la plupart de notre temps, alors, seul ou entre collègues, adoptons ces gestes simples.



- ✓ J'imprime ou j'écris des deux côtés de la feuille (recto verso).
- ✓ Je n'imprime des documents que si c'est nécessaire et j'utilise de préférence les courriels pour correspondre avec mes collègues, clients et fournisseurs.
- ✓ J'utilise comme brouillon des feuilles imprimées d'un seul côté.
- ✓ Je dématérialise les documents qui le peuvent (clé USB, CD-ROM, fichiers PDF).
- ✓ Je fais recharger les cartouches d'imprimantes laser et jet d'encre.
- ✓ J'adopte une éco-conduite quand je suis sur la route avec ma voiture ou celle de service.
- ✓ Si je fabrique des produits, je veille à éco-concevoir mes produits et réduire leur emballage.
- ✓ J'utilise de la vaisselle réutilisable pour les pauses et le déjeuner (tasse à café, vaisselle classique).
- ✓ J'achète des fournitures durables et éco-labellisées.
- ✓ Je loue le matériel qui ne sert pas souvent.
- ✓ Je sensibilise mes collègues ou collaborateurs à la nécessité de réduire les déchets (signature d'une charte d'éco-exemplarité).
- ✓ Je demande à mes fournisseurs d'être engagés dans la réduction de leurs déchets.
- ✓ Au distributeur de boisson, j'utilise un mug réutilisable (demander au prestataire l'activation de la cellule pour une possibilité d'utilisation "sans gobelet").

Le papier représente 80 % des déchets produits au bureau, soit 6 kg par an et par personne.

A SAVOIR

LE BRICOLAGE

Bricoler sans polluer, sans trop dépenser et sans produire trop de déchets, ce n'est pas compliqué ! Réutilisons, entretenons, réparons, louons ou donnons.

- ✓ J'utilise des produits éco-labellisés, des peintures sans solvants.
- ✓ J'apporte à la déchetterie l'ensemble des restes de produits toxiques (lubrifiants, carburants, solvants, peintures à l'huile, désherbants...).
- ✓ Je loue le matériel que j'utilise occasionnellement (décolleuses, bétonnière, échafaudage...).
- ✓ J'utilise des ampoules basses consommation et je ramène les usagées dans les points de collecte.
- ✓ Je répare ou je fais réparer les objets, le petit outillage et l'électroménager, dans la mesure du possible.
- ✓ Je donne les objets obsolètes à des associations caritatives ou à une recyclerie.

- ✓ J'effectue l'entretien régulier de mon matériel et de mes équipements, ceci prolonge leur durée de vie.
- ✓ J'achète du matériel et des outils d'occasion pour prolonger leur durée de vie.

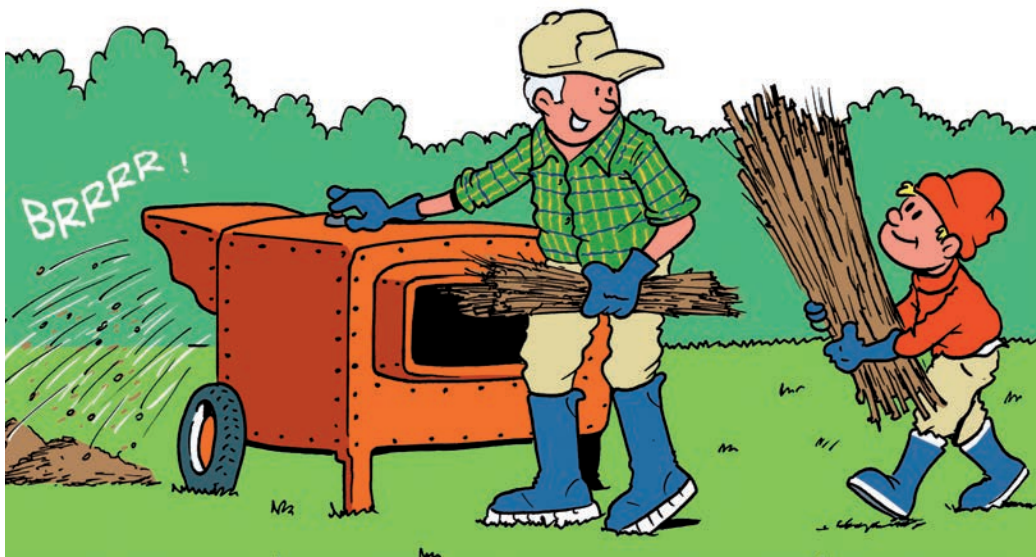
A SAVOIR

- Plus de la moitié des objets électroménagers déposés en déchetterie fonctionnent encore.
- 70 % des Français ne savent pas à quoi correspond le réemploi des objets.



DANS LE JARDIN

Pour une production plus saine et moins de déchets au jardin ou au potager, jardinons durable : économisons l'eau, compostons, utilisons les techniques "bio"...



- ✓ J'installe un composteur pour y composter mes déchets de cuisine, les feuilles, les déchets de jardin et la pelouse (dans la mesure du possible).
- ✓ Je limite mes déplacements à la déchetterie en compostant et broyant les branches des tailles de haies. Je peux les utiliser en paillage pour mes haies et mes plates-bandes.
- ✓ Je fabrique avec mon composteur un engrais essentiel pour mes fleurs et mon jardin.
- ✓ Pour mes haies et mes arbustes, je choisis des espèces à croissance lente.
- ✓ J'achète une tondeuse "mulching", cela m'évite de ramasser la tonte du gazon (tonte très fine qui reste sur place).
- ✓ Je limite mes produits phytosanitaires en utilisant des techniques ou des produits plus protecteurs de l'environnement (plantes couvre-sol, purin d'orties comme engrais, insectes auxiliaires et associations de plantes, produits bio...).
- ✓ J'éleve des poules pour réduire mes déchets de cuisine et j'obtiens des œufs frais chaque jour (il existe des mini-poulaillers qui sont très pratiques et esthétiques).

A SAVOIR

Composter ses déchets fermentescibles (jardin et cuisine) diminue de 114 kg par an le poids de sa poubelle.

LE COMPOSTAGE

Éliminons nos déchets biodégradables par compostage : c'est simple, naturel, gratuit, sans effort et nous obtenons un amendement de qualité pour toutes nos plantations.

Le compostage

- ✓ C'est un moyen efficace pour réduire ma production de déchets organiques qui représente 30 % de ma poubelle. La matière organique, par l'action de l'air, des bactéries et des organismes vivants du sol, se transforme en humus.
- ✓ Je choisis un endroit à l'abri du vent et un peu ombragé. Le compost en tas : + de place, - de temps. Le compost en bac : - de place, + de temps.
- ✓ Je diversifie le mélange humide/sec, fin/grossier et matières azotées/matières carbonées.
- ✓ J'humidifie pour éviter l'assèchement.
- ✓ Je fragmente, divise, les gros éléments que j'incorpore dans le composteur.
- ✓ J'aère : la microfaune qui décompose la matière doit respirer et sans oxygène le mélange va pourrir.
- ✓ J'obtiens un engrais efficace, naturel et gratuit.

Le lombricompostage

- ✓ C'est un compostage réalisé grâce à un vers glouton qui se régale de mes déchets frais (un lombric digère la moitié de son poids par jour).
- ✓ Lorsque mes déchets sont entièrement digérés par les lombrics, je récolte le compost qui sert au repotage de mes plantes ou jardinières. Un robinet situé sur le lombricomposteur me permet de récupérer un excellent engrais liquide très apprécié des plantes vertes.
- ✓ Les vers se reproduisent à l'intérieur du lombricomposteur (pas de risque de surpopulation : ils s'autorégulent) : je peux donc, à terme, faire des prélèvements.
- ✓ Les vers me permettent de partir en vacances et supporteront 4 à 5 semaines sans apport. Le lombricomposteur ne produit pas d'odeur nauséabonde.
- ✓ Une basse-cour avec des poules peut aussi éliminer vos déchets de cuisine et de jardin.



LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Gaspiller, c'est jeter de l'argent directement à la poubelle qui, elle, s'alourdit. Contre cela, 2 gestes simples : achetez que ce dont vous avez besoin et surveillez les dates.



✓ Gaspiller, c'est jeter des aliments qui auraient pu être consommés. Non pas des déchets comme des coquilles d'œufs ou des pelures d'orange mais bien des denrées alimentaires : pour éviter cela, je cuisine les restes.

✓ Je surveille les dates pour ne pas jeter des aliments entamés ou parfois même encore contenus dans leur emballage d'origine.

✓ Le gaspillage survient tout au long des chaînes de production, mais il semble plus important au niveau de la consommation finale : familles, cantines, restaurants... J'organise mon réfrigérateur pour mieux conserver mes aliments.

A SAVOIR

GASPILLER C'EST CHER ET POLLUANT !

Le gaspillage a un coût environnemental, économique et social.

L'impact environnemental le plus perceptible est celui qui s'exprime en termes de quantité de déchets. Mais l'impact sur les déchets est loin d'être le seul impact environnemental. La production, la transformation, l'emballage et le transport des denrées alimentaires consomment des ressources et de l'énergie, produisent des émissions de CO₂ et d'autres rejets polluants. Jeter de la nourriture qui aurait pu être consommée coûte cher aux ménages. Sur base des dépenses annuelles d'un ménage, c'est environ 175 € qui sont directement jetés à la poubelle.

LE STOP-PUB

Pour moins de publicités dans notre boîte aux lettres, et donc moins de déchets, optons pour le STOP-PUB et préférons recevoir les promotions par e-mail.

✓ Les publicités mises dans ma boîte aux lettres ont nécessité eau, énergie et matières premières pour leur fabrication et augmentent le volume de mes ordures ménagères. Moi, consommateur, je paie la publicité et moi, le contribuable, je paie son élimination (taxe de ramassage).

✓ Si je veux continuer à recevoir l'information locale, je mets un Stop-Pub qui ne vise que les publicités et journaux d'annonces. L'information des collectivités ou des associations m'est distribuée, des contrats spécifiques pour les collectivités prévoyant que leurs informations soient distribuées aux citoyens équipés d'un Stop Pub.

✓ Si je souhaite être au courant des promotions publicitaires, je peux recevoir la publicité tout en protégeant l'environnement : je demande à mes enseignes préférées de m'envoyer leurs informations publicitaires par internet.

A SAVOIR

- Un Stop-Pub, c'est 40 kg de papier évités et 4 € d'économies sur les frais de collecte et de traitement des déchets.
- 100 Stop-Pub, ce sont 4 tonnes de papier évitées, et 400 € d'économies sur les frais de collecte et de traitement des déchets.



AGIR, c'est RÉDUIRE !



SMITOM DU SANTERRE

ZI, rue Fossé Pierret
80170 Rosières-en-Santerre

Tél. : 03 22 78 60 70

E-mail : contact@smitomdusanterre.com

www.smitomdusanterre.com



Communauté de Communes
PAYS NESLOIS

